



**COSMOS IMMOBILIER - SARL** au capital de 8000 € - Siège social : 46 avenue de Verdun 30133 LES ANGLÉS - Tél : 04 90 15 95 60 - Email : lesangles@laforet.com - RCS NIMES 439546144 - Titre professionnel : Agent Immobilier - Carte professionnelle (T) CPI 3002 2018 000 031 960 - Activité(s) : Transaction **NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION.** - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Ventes – Barème à compter du 01/01/2022

**Honoraires de transaction** (Hors cas particulier\* - voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
Inférieur ou égal à 49.999 €	Forfait de 4166,67 €	Forfait de 5000 €
De 50.000 € à 69.999 €	Forfait de 5833,33 €	Forfait de 7000 €
De 70.000 € à 89.999 €	Forfait de 6666,67 €	Forfait de 8000 €
De 90.000 € à 109.999 €	Forfait de 7500 €	Forfait de 9000 €
De 110.000 € à 149.999 €	Forfait de 8333,33 €	Forfait de 10.000 €
De 150.000 € à 199.999 €	Forfait de 9166,67 €	Forfait de 11.000 €
De 200.000 € à 249.999 €	Forfait de 10.000 €	Forfait de 12.000 €
De 250.000 € à 499.999 €	Forfait de 11666,67 €	Forfait de 14.000 €
De 300.000 € à 349.999 €	Forfait de 13.333,33 €	Forfait de 16.000 €
De 350.000 € à 399.999 €	Forfait 15.000 €	Forfait de 18.000 €
De 400.000 € à 449.999 €	Forfait 16.666,67 €	Forfait de 20.000 €
De 450.000 € à 499.999 €	Forfait de 18333,33 €	Forfait de 22.000 €
A partir de 500.000 €	3,75 % HT	4,5% TTC

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

**\*Cas particulier** → honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence : L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais, notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Locations – Barème à compter du 01/02/2020

**Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par loi n°89-462 du 06/07/1989 :**

	Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail :	Etat des lieux d'entrée
Part propriétaire :	8 euros TTC/ m <sup>2</sup>	3 euros TTC/m <sup>2</sup>
Part locataire :	8 euros TTC/ m <sup>2</sup>	3 euros TTC/m <sup>2</sup>

**Honoraires pour les autres baux : Habitation hors résidence principale et meublés :**

	Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail :	Etat des lieux d'entrée
Part Propriétaire	8 euros TTC/m <sup>2</sup>	3 euros TTC/m <sup>2</sup>
Part Locataire	8 euros TTC/m <sup>2</sup>	3 euros TTC/m <sup>2</sup>

Locaux Professionnels ou commerciaux : 2 mois de loyers charges comprises TTC à la charge du preneur  
Garages : 1 mois de loyer à la charge du preneur.

**Gestion locative (en partenariat avec la Sarl Milestar, Laforêt Orange)**

**Honoraires de gestion** : 5.83 % HT des sommes encaissées, soit 7 % TTC à la charge du bailleur.